



L'an deux mille Quatorze, le 16 Octobre.

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur le Préfet de l'Hérault, représenté par Eric Mutin.

Nombre de membre de la CLE : 55

Date de convocation : 01 Octobre 2014

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	COLLEGE
MME DANIELE MOUCHAGUE	*	ELU	MR THIERRY ROQUES		ELU
M JEAN BAPTISTE GIORDANO		ELU	MR PIERRE POLARD		ELU
MR BERNARD RAYNAUD		ELU	MR CHRISTIAN MARTINEZ	*	ELU
MR REMY PAILHES	*	ELU	MR THOMAS GARCIA	*	ELU
MR JEAN MICHEL DU PLAA		ELU	MR GUY CABALLE	*	ELU
MR HENRI CABANEL	*	ELU	MME SOPHIE NOGUES	*	USAGERS
MR NORBERT ETIENNE		ELU	MR JEAN GUY AMAT		USAGERS
MR CHRISTOPHE LABORIE		ELU	MR JEAN PASCAL PELAGATTI	*	USAGERS
MR JEAN ARCAS	*	ELU	MR ARNAUD LUPIA	*	USAGERS
MR JEAN NOEL BADENAS	*	ELU	MR VICTOR VERGNES	*	USAGERS
MR YVES LE BOZEC		ELU	MR FABRICE D'ASCOLI	*	USAGERS
MR SERGE PESCE	*	ELU	MR ERIC BELLUAU	*	USAGERS
MME FRANCINE MARTY	*	ELU	MR MICHEL PITMAN		USAGERS
MR SERGE LACOUCHE	*	ELU	MR HERVE DAUJOUF		USAGERS
MR FRANCIS BARSSE	*	ELU	MR ETIENNE ROUANET		USAGERS
MR BERNARD BOSCH	*	ELU	MR JEAN BATTLE	*	USAGERS
MR ROBERT SENAL		ELU	MME KAREN SCHULTER	*	USAGERS
MR LUC ZENON	*	ELU	MR MICHEL LATORRE	*	USAGERS
MR DANIEL GALTIER		ELU	MR PIERRE BERTRAND		USAGERS
MR ROBERT GELY	*	ELU	MR CEDRIC JAFFARD	*	USAGERS
MR GEORGES NOGUES	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
MR CLAUDE NEWMANN		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL	*	ETAT
MR BERNARD AURIOL	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DRJSS34	*	ETAT
MR GERARD ABELLA		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DDT12		ETAT
MR JEAN CLAUDE BOLTZ	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'AERMC	*	ETAT
MR BERNARD PECCOL	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34	*	ETAT
MR ROBERT OBON	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ONEMA	*	ETAT
MR ALAIN DURO		ELU			

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures 30

DELIBERATION N°1 : ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT

La Commission locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron est composée de **membres** répartis en trois collèges :

- **Collège des élus : 33** membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics locaux situés en tout ou partie sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- **Collège des usagers : 15** membres représentant des chambres consulaires, associations et professions intervenant sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- **Collège des représentants de l'Etat et de ses représentants publics : 7** membres.

Suite aux élections municipales de mars 2014, il convient de procéder au renouvellement du collège des élus et, dans un premier temps d'élire le président et le vice président de la CLE.

Danielle MOUCHAGUE rappelle que le Président est élu par et parmi les membres du collège des élus. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

Le président est assisté par un vice président élu par et parmi le collège des élus dans les mêmes conditions que pour le président

Danielle MOUCHAGUE fait appel à candidature pour le poste de président de la CLE. Jean Noel BADENAS est le seul candidat.

Il est ensuite procédé au vote :

Jean Noel BADENAS est élu président à l'unanimité des membres du collège des élus.

Le président fait ensuite appel à candidature pour le poste de vice président. Bernard BOSC est le seul candidat.

Il est ensuite procédé au vote :

Bernard BOSC est élu vice président à l'unanimité des membres du collège des élus.

DELIBERATION N°2 : MISE EN PLACE DU BUREAU

Le président rappelle que bureau est constitué de 11 membres titulaires issus des trois collèges de la CLE :

- 6 membres du collège des élus, dont le président et le vice président, un élu chargé de la commission thématique ressource en eau, un élu chargé de la commission gestion des inondations, un élu chargé de la commission qualité des eaux et un élu chargé de la commission eau et aménagement du territoire;
- 3 membres du collège des usagers ;
- 2 membres du collège des représentants de l'Etat.

Le président de la CLE assure les fonctions de président du bureau.

Le représentant à la CLE du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, structure porteuse du SAGE, est membre de droit du bureau.

La désignation des membres du bureau de chaque collège est définie par le collège correspondant sur la base de candidatures préalables ou spontanées.

Les membres du bureau des collèges des usagers et des représentants de l'Etat n'étant pas à renouveler, il convient de compléter le bureau par un élu chargé de la commission thématique ressource en eau, un élu chargé de la commission gestion des inondations, un élu chargé de la commission qualité des eaux et un élu chargé de la commission eau et aménagement du territoire;

Le président fait appel à candidature.

Sont candidats :

- Elu commission ressource en eau : Bernard PECCOL
- Elu commission gestion des inondations : Serge LACOUCHE
- Elu commission qualité des eaux : Jean Claude BOLTZ
- Elu commission eau et aménagement du territoire : Francis BARSSE

Il est ensuite procédé au vote :

- **Bernard PECCOL est élu à l'unanimité du collège des élus à la tête de la commission ressource en eau ;**
- **Serge LACOUCHE est élu à l'unanimité du collège des élus à la tête de la commission gestion des inondations ;**
- **Jean Claude BOLTZ est élu à l'unanimité du collège des élus à la tête de la commission qualité des eaux ;**
- **Francis BARSSE est élu à l'unanimité du collège des élus à la tête de la commission eau et aménagement du territoire.**

Le bureau de la CLE est ainsi composé comme suit :

Monsieur Jean Noel BADENAS, président

Monsieur Bernard BOSC, Vice Président

Monsieur Bernard PECCOL, commission ressource en eau

Monsieur Serge LACOUCHE, commission gestion des inondations

Monsieur Jean Claude BOLTZ, commission qualité des eaux

Monsieur Francis BARSSE, commission eau et aménagement du territoire

Monsieur Jean Guy AMAT, représentant CCI

Monsieur Michel LATORRE, représentant le Groupement du Faubourg

Madame Sophie NOGUES, représentant Chambre d'Agriculture

L'Agence de l'Eau

La MISE.

DELIBERATION N°3 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA CLE DU 20 MARS 2014

Le président soumet à la Commission Locale sur l'Eau le compte rendu de la réunion du 20 mars 2014.

La commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :

- **Approuve ce compte rendu**

DELIBERATION N°4 : PRESENTATION ET VALIDATION DE LA STRATEGIE DU SAGE ORB LIBRON

Le SAGE Orb Libron a débuté en novembre 2009, date à laquelle a été mis en place la Commission Locale sur l'Eau.

En ce qui concerne la phase d'élaboration, les textes imposent une procédure précise qui suit six séquences s'enchaînant les unes après les autres:

- 1 - **État initial, validé le 13 mars 2013**
- 2 - **Diagnostic global, validé le 13 mars 2013**
- 3 - **Scénario tendanciel, validé le 7 novembre 2013**
- 4 - Etude de scénarii contrastés et Choix de la stratégie,
- 5 - Produits du SAGE,
- 6 - Validation finale.

Le 20 mars 2014, la Commission Locale sur l'Eau a validé la trame de la stratégie du SAGE Orb Libron.

C'est sur la base de cette validation qu'a été rédigée la stratégie du SAGE Orb Libron.

Le président présente la stratégie du SAGE Orb Libron.

La commission Locale sur l'Eau, après en avoir débattu et à l'unanimité:

- **Valide la stratégie du SAGE Orb Libron**

Fin de séance : 16 heures 30

Béziers, le 17 Octobre 2014

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**



Jean Noël BADENAS